

Rapport public Parcoursup session 2020

Université d'Orléans - Centre Univ. de Châteauroux - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais/Chinois (12132)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Orléans - Centre Univ. de Châteauroux - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais/Chinois (12132)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	74	66	74	33	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence générale mention Langues Etrangères Appliquées (LEA) est organisée sur 3 années (6 semestres-180 crédits européens). Au fur et à mesure de l'avancée dans le cycle d'études, des choix de parcours permettent une orientation vers certains masters (Bac + 5). Au 1er semestre, l'étudiant choisit une combinaison de 2 enseignements conduisant à 2 licences. Au second semestre, vous choisissez une majeure et une mineure et le choix définitif de la licence s'opérera lors de votre inscription en 2ème année. La mention LEA permet de se spécialiser dans l'étude de deux langues étrangères. La langue A est obligatoirement l'anglais ; deux langues B sont proposées à Châteauroux à savoir le chinois et l'espagnol. La mention LEA inclut également l'étude de matières d'application. À la fin de ce cycle, les étudiants seront en mesure de travailler dans un contexte international en disposant d'outils liés au fonctionnement d'une entreprise. Un stage est prévu en fin de Licence.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Qualité rédactionnelle et niveau en français.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	les notes, le niveau ou la progression du candidat dans une ou plusieurs matières liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ; les notes du candidat dans une ou plusieurs des épreuves anticipées du baccalauréat liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ; le niveau ou la progression du candidat dans une ou plusieurs langues étrangères liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ;	Résultats Bac de français en Première; Notes des bulletins du 1er et 2nd trimestre en Terminale hors EPS; Pour les dossiers relevant de la série non codifiée, le projet de formation motivée sera le critère d'analyse; Pour les bacheliers, notes obtenues au Baccalauréat.	Notes de français en Première; Notes figurant aux bulletins des 1er et 2nd trimestres de terminales; Notes obtenues au Baccalauréat; Pour les séries non codifiées, les dossiers sont étudiés individuellement par les membres de la CEV.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	les notes, le niveau ou la progression du candidat dans une ou plusieurs matières liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ; les notes du candidat dans une ou plusieurs des épreuves anticipées du baccalauréat liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ; le niveau ou la progression du candidat dans une ou plusieurs langues étrangères liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation ;	Résultats Bac de français en Première; Notes des bulletins du 1er et 2nd trimestre en Terminale hors EPS; Pour les dossiers relevant de la série non codifiée, le projet de formation motivée sera le critère d'analyse; Pour les bacheliers, notes obtenues au Baccalauréat; Fiche Avenir.	Notes de français en Première; Notes figurant aux bulletins des 1er et 2nd trimestres de terminales; Notes obtenues au Baccalauréat; Pour les séries non codifiées, les dossiers sont étudiés individuellement par les membres de la CEV; Fiche Avenir : Méthode de travail.	Très important

Savoir-être	un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;	Fiche Avenir	Fiche Avenir : Champ : Capacité à s'investir et champ : Autonomie.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;	Projet de formation motivée ; Fiche Avenir	Projet de formation motivée ; Fiche Avenir : Champ : Capacité à réussir.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;	Projet de formation motivée ; Fiche Avenir	Projet de formation motivée ; Fiche Avenir : Champ : Engagement citoyen.	Complémentaire

Signature :

Ary BRUAND,
Président de l'établissement Université d'Orléans - Centre
Univ. de Châteauroux